

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaunay, 18 mai 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaunay, 18 mai 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (499r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaunay, 18 mai 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43275>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 mai 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delaunay](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

RésuméÀ la suite d'un litige avec l'administration de l'octroi de la ville de Guise, Godin demande à Delaunay son avis sur la différence entre une chaux vive de Tournai, à éteindre pour son utilisation, et une chaux hydraulique, qui lui semble une chaux travaillée.

Mots-clés

[Construction](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités[Tournai \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 16 mai 1869

Monsieur Delaunay

Je croyais être suffisamment au courant des connaissances techniques qui ont rapport aux matières de construction et je pensais en conséquence être capable de distinguer les chaudières de ce que l'on appelle chaudières hydrauliques ou du moins tromper car en ce moment la nomination de l'ingénieur de la ville de Guise qualifié de chaudières hydrauliques des chaudières de Tournay que j'ai dans l'habitude d'appeler à l'eau à leur arrivée.

Vous me ferez bien plaisir vous qui avez la pratique de ces choses au moins autant que qui que ce soit, de me dire si les chaudières de Tournay sont jamais été autre chose à vos yeux que de bonnes chaudières à boiler, et si la chaudière dite hydraulique n'est pas une chaudière traitée et tout préparée pour avoir les qualités propres à son emploi, à ce que n'a pas la chaudière de Tournay.

Je vous prie d'agréer mes très respectueuses salutations

Guise

